

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER

Brossard veut mieux l'encadrer

Brossard, 21 mars 2023 – Lors de l'assemblée du conseil de la Ville de Brossard, tenue le 21 mars, les élus municipaux ont amorcé un processus réglementaire visant à mieux encadrer le développement et la densité constructible sur son territoire.

La Ville de Brossard connaît une pression immobilière intense et accélérée avec l'arrivée du REM. De nombreux projets de développement sont en cours, en planification ou projetés sur le territoire. Actuellement, les secteurs à développer ou à redévelopper et les intentions recueillies auprès des différents promoteurs pourraient représenter un potentiel d'environ 57 000 nouvelles unités résidentielles sur le territoire. Sans actions concrètes, ce potentiel pourrait faire plus que doubler la population actuelle de la ville. Les données démographiques semblent toutefois démontrer que ce potentiel est irréalisable dans un horizon de 2060. En tenant compte de la capacité des infrastructures et de leur financement, moins de la moitié de ce potentiel de développement semble réaliste.

En novembre dernier, lors d'une allocution devant les membres de la Chambre de commerce et de l'industrie de la Rive-Sud, la mairesse Assaad a annoncé la mise sur pied d'un grand chantier visant à bâtir le Brossard de demain. La ville doit planifier ses infrastructures et équipements publics en lien avec un développement cohérent et réaliste. L'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire permettra à Brossard de procéder aux études, analyses et à l'implantation d'un encadrement réglementaire adéquat pour garantir un développement urbain et social à la hauteur de l'attente de ses citoyens. Les nouveaux outils réglementaires permettront de réaliser de meilleurs projets avec des spécificités en matière de densité, de normes environnementales et de logements abordables.

LA VILLE N'ARRÊTE PAS LE DÉVELOPPEMENT

« Nous ne voulons pas arrêter le développement et c'est très important de le signaler. Nous voulons simplement mieux l'encadrer, le guider et le soutenir. D'ailleurs, près de 8000 unités de logement pourront continuer à s'ériger dans les secteurs déjà en chantier ou prioritaires durant l'application de ce règlement de contrôle intérimaire dont l'échéance est prévue à l'été 2024 », a déclaré la mairesse Doreen Assaad. « Notre ambition est de se doter d'une vision intégrée de notre ville au niveau de notre environnement urbain, dans le maintien de notre santé financière, et en concordance avec la volonté citoyenne. C'est ainsi que nous serons en mesure de mieux soutenir la croissance », a-t-elle poursuivi.

La Ville se dotera de nouveaux objectifs, identifiera les secteurs de développement et de redéveloppement ; établira les différentes balises à cet égard et planifiera les besoins additionnels en infrastructures, en équipements publics et communautaires nécessaires à sa croissance.

« Brossard veut s'assurer de développer dans l'intérêt général de sa communauté. Comme élus, nous avons cette responsabilité et nous allons l'assumer entièrement. Notre message aux promoteurs est très

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

brossard.ca

 **brossard**

simple : vous faites partie de notre communauté et nous comptons sur vous pour bâtir ensemble le BROSSARD DE DEMAIN, et ce, au bénéfice de tous les Brossardois. Je crois que nous sommes sur la bonne voie et notre contrôle intérimaire, qui sera en vigueur jusqu'à l'été 2024, est le chemin nécessaire pour que nous puissions bien faire les choses », de conclure la mairesse Assaad.

- 30 -

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

brossard.ca

 **brossard**